



Lettre à Anne Hidalgo, Maire de Paris, à la veille de son voyage en Israël et Palestine

10 mai 2015



Taoufiq Tahani, Président de l'AFPS, samedi 9 mai 2015

Madame Anne Hidalgo,

Maire de Paris

Paris, le 8 Mai 2015

Madame le Maire,

Vous allez vous rendre en Israël et en Palestine, du 10 au 13 mai, avec une délégation d'élus pour « renforcer les liens d'amitié et la coopération entre Paris et les villes israéliennes et palestiniennes ».

Vous allez rencontrer les Maires de ces villes sans, très probablement, voir ce mur de la honte long de presque 700 km et qui a été déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice. Vous ne croiserez probablement pas les Bédouins de la zone dite « E1 » ou de la vallée du Jourdain qui viennent de recevoir l'ordre de démolition de leurs cabanes de fortune qui servent d'abris pour eux et pour leurs troupeaux. Il vous sera difficile de prendre la mesure de l'ampleur des dégâts causés par l'occupation et la colonisation, particulièrement à Jérusalem, victime d'une politique de dépossession et de judaïsation forcée au détriment des Palestiniens comme dans le quartier de Silwan.

La composition de votre délégation va certes vous faciliter la tâche pour passer les services de « sécurité » à l'aéroport Ben-Gourion. Ce qui n'aurait sans doute pas été le cas si vous aviez eu avec vous des personnes avec un patronyme arabe.

Je sais que le temps vous est compté et que votre programme est chargé. Mais essayez Madame le Maire de prendre une petite heure à Bethléem pour voir comment le Mur étrangle cette ville et empêche son développement. Une autre heure à Jéricho pour constater par vous même l'ampleur de la colonisation dans la vallée du Jourdain. Un petit tour autour de Ramallah vous permettra de vérifier l'inhumanité des check-points qui rendent la vie impossible aux Palestiniens.

Rien ne vaut, Madame le Maire, une visite de terrain. Elle permet de voir la réalité et non pas l'image que

l'occupant souhaite vous montrer.

Osez bousculer le protocole comme l'avait fait le Président Chirac dans la vieille ville de Jérusalem. Vous pouvez le faire en économisant du temps sur certaines rencontres qui ne peuvent que nuire à la réputation de la ville de Paris. Et à sa crédibilité quant aux valeurs de solidarité qu'elle porte.

Qu'allez-vous faire, Madame le Maire au « Dîner en présence de Maires de l'association des Maires des Villes israéliennes à l'invitation du Maire de Jérusalem » ? Vous devez savoir que Jérusalem Est est occupée et que son annexion illégale a été solennellement déclarée nulle et non avenue par les résolutions du Conseil de sécurité (n° 476 et 478). Le Consulat général de France à Jérusalem, dont relèvent les habitants de Jérusalem et de l'ensemble des territoires occupés, est précisément la preuve que la France, pas plus qu'un quelconque membre des Nations-unies (y compris les Etats-Unis) ne reconnaît la légalité de cette situation imposée par la force. Vous devez savoir également que la dite « Association des Maires des Villes israéliennes » regroupe les colonies qui sont toutes illégales au regard du Droit international et que la France les considère comme telles. Ne contribuez pas Madame le Maire à les rendre fréquentables.

J'espère Madame le Maire que vous ne serez pas victime de cette fausse symétrie, au nom d'un prétendu équilibre, qui amène à mettre sur le même plan occupé et occupant et fait les affaires des dirigeants extrémistes israéliens et ignore les droits fondamentaux des Palestiniens.

Taoufiq TAHANI Président de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Lettre-a-Anne-Hidalgo-Maire-de,4259>